



Les Cordeliers  
1, rue Aspirant Jan  
05105 BRIANÇON cedex  
Tél. 04 92 21 35 97  
Fax. 04 92 20 38 90  
accueil@ccbrianconnais.fr  
www.ccbrianconnais.fr

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37  
Présents : 37  
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

### ETAIENT PRESENTS :

**Commune de Briançon :** M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

**Commune de Cervières :** M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

**Commune de La Grave :** M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

**Commune de La Salle les Alpes :** M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

**Commune de Monétier les Bains :** M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

**Commune de Montgenèvre :** M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

**Commune de Névache :** M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

**Commune de Puy St André :** M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

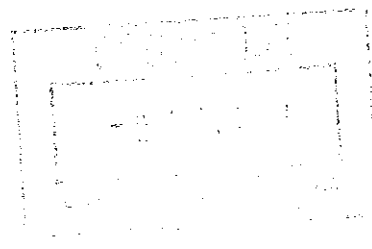
**Commune de Saint Chaffrey :** M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

**Commune de Val des Prés :** M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

**Commune de Villar d'Arène :** M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

**Commune de Villard Saint Pancrace :** Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



# **DELIBÉRATION N° 2008-020 DU 30 JUIN 2008**

Rapporteur : M. Henry RAOUX

**OBJET : ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
Participation au schéma directeur d'eau potable de Villar d'Arène

## **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Vu** la loi n°92-03 du 3 janvier 1992, dite « Loi sur l'eau »,

**Vu** les dispositions du Décret n°93-742 du 29 mars 1993, relatif à la préservation de la qualité des eaux superficielles et souterraines,

**Vu** la délibération n°8 du Conseil Communautaire en date du 17/07/06, relative à l'analyse des ressources en eau potable,

**Vu** la délibération n°129/2007 du Conseil Municipal de Villar d'Arène en date du 17/12/07,

**Vu** le courrier du 17/08/07 de Monsieur le Maire de Villar d'Arène, dans lequel sont transmis le récapitulatif des dépenses et le grand livre des recettes visés par Monsieur le Maire et Monsieur le Trésorier de Monétier les Bains,

**Vu** l'avis favorable du Bureau en date du 10 juin 2008,

**Considérant** que le schéma directeur d'eau potable de Villar d'Arène a été réalisé par l'entreprise Saunier & associés à la demande du Maire de la commune,

**Considérant** qu'au même moment la Communauté de Communes du Briançonnais proposait de financer une étude relative à l'analyse des ressources en eau potable pour l'ensemble des communes,

**Considérant** que lors du Conseil Communautaire du 17/07/06, le périmètre d'étude défini concerne la commune de Villar d'Arène et que la Communauté de Communes se substitue à la commune dans les engagements qui la lient au Cabinet Saunier,

**Vu** le résultat du vote à main levée, favorable à la majorité des votants, 1 contre et 9 absentions.

### **DELIBERE**

■ Approuve le plan de financement suivant :

*Dépenses : 20 337,99 € HT*

STGM - : 6 772,99 € HT

Saunier : 13 565,00 € HT

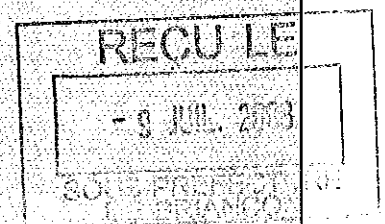
*Recettes : 17 092 €*

Conseil Général – Schéma directeur eau potable : 5 846 €

Conseil Général – analyse du Pontet : 1 077 €

Agence de l'eau – schéma directeur : 10 169 €

*Autofinancement : 3 245,99 €*



- Autorise le remboursement par la Communauté de Communes du Briançonnais à la Commune de la totalité de l'autofinancement
- Autorise l'émission d'un mandat au compte 20414 « subvention équipement aux communes » à hauteur de 3 245.99 € en direction de la commune de Villar d'Arène,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrites au budget supplémentaire du Budget Général 2008,

Pour extrait conforme  
Le Président,

**Alain BAYROU.**



Date dépôt S.P. : 08 JUIL. 2008

Date affichage : 11 JUIL. 2008

